



OPERATION TRANQUILLITE – SENIORS



----- QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

**En cas d'urgence , appelez immédiatement le 17 ou 112
(114 pour les sourds et malentendants) : un opérateur vous répondra.**

**En dehors de toute situation d'urgence,
n'hésitez pas à contacter l'une des brigades de gendarmerie suivantes :**
AUDRUICQ : tél. 03.21.82.30.17 - ARDRES : tél. 03.21.82.17.17
OYE PLAGE : tél. 03.21.82.62.17

ou l'un des deux militaires suivants :



Compagnie de ST OMER ~ COB AUDRUICQ
Equipe Prévention Contact Nord

Maréchal des Logis-Chef THELIER Laurent (BTP OYE PLAGE)
☎ 06.26.41.44.67 ✉ laurent.thelier@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Gendarme NACKAERTS Coralie (BTP ARDRES)
☎ 06.46.47.51.11 ✉ coralie.nackaerts@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Vous avez demandé à bénéficier de l'opération tranquillité séniors, en vous signalant auprès de votre brigade. Il en sera tenu compte dans le cadre des services qui seront accomplis par la gendarmerie nationale.

Pour une meilleure sécurité :

— N'hésitez pas à demander conseil auprès de votre brigade de gendarmerie ;

— Gardez le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté. Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles ;

— Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur. En cas de doute, prenez certaines précautions avant de la laisser entrer :

- exigez la présentation d'une carte professionnelle ou d'un justificatif d'intervention ;
- n'hésitez pas à contacter le service compétent (EDF, Poste, Gendarmerie...)
- sollicitez la présence d'une personne de confiance (voisin, proche...)

— Pensez à fermer votre domicile ou votre véhicule à clé ;

— N'hésitez pas à vous faire accompagner par une personne de confiance lorsque vous retirez de l'argent à un distributeur de billet, ou lorsque vous allez percevoir votre pension.